



MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'ÉNERGIE  
  
DIRECTION  
POLYNÉSIENNE DE  
L'ÉNERGIE

# ANNEXE 1

## DECLARATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PROVISOIRES ET DE SECOURS DE PUISSANCE SUPÉRIEURE A 10 KW

N° ...../ DPE du ...../...../.....

### *I - Identité du déclarant, propriétaire des équipements*

*Si particulier* : NOM, Prénom du propriétaire : .....

*Si Société* : NOM : .....

N° TAHITI .....

Adresse postale : BP ..... Code Postal : .....

Commune : ..... Ile : .....

Tel. : ..... E-mail : .....

NOM et Prénom de la personne déposant le dossier (si différent du déclarant) : .....

.....

La personne déposant le dossier atteste avoir été habilitée par le déclarant

### *II – Engagement*

A ....., le .....

Le déclarant,

Le cas échéant, signature de la personne  
déposant le dossier (si différente du déclarant),

#### Informations relatives aux données personnelles

Les données à caractère personnel collectées par la Direction polynésienne de l'énergie directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité l'instruction de votre déclaration.

Les données à renseigner sont obligatoires.

Elles sont à destination de la Direction polynésienne de l'énergie et seront conservées le temps nécessaire à l'instruction de votre déclaration.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le demandeur dispose, sur ses données, des droits d'accès, de rectification et de limitation, du droit à l'effacement et du droit à la portabilité qu'il peut exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : Direction polynésienne de l'énergie - 13 avenue Pouvanaa A Oopa - BP 3829, 98713 Papeete secretariat@energie.gov.pf.

Le demandeur peut introduire une réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr), s'il estime que ses droits en sont pas respectés.

Il peut également contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes : DPO Service de l'informatique BP 4574 98713 PAPEETE - [dpo@informatique.gov.pf](mailto:dpo@informatique.gov.pf)

**Tableau récapitulatif de tous les équipements en possession du déclarant**  
 (à transmettre à la direction en charge de l'énergie au plus tard le 31 mars de l'année suivante)

Nota : renseigner une ligne par équipement (groupe électrogène ou autre)

	Site de production					Caractéristiques techniques							
	Commune / Ile	Adresse géographique	Installation de secours / Installation provisoire	Installation mobile / Installation implantée à demeure	Date de mise en service*	Type d'installation (groupe électrogène ou autre)	Puissance totale installation (KW ou kVA)	Nombre d'heure de marche	Monophasé / Triphasé	Capoté / Non capoté	Type de carburant	50Hz / 60 Hz	Voltage (V)
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													

\* le cas échéant